

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 1

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

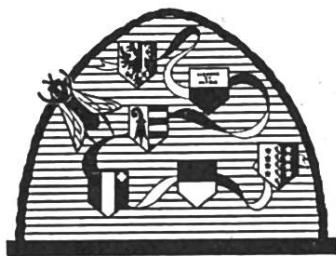
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Pierre FOLLONIER, instituteur



A huit jours d'intervalle, le 3 novembre, un cortège de parents et d'amis, plus dense encore que celui qui fit honneur à son beau-frère Antoine Maître, accompagnait à sa dernière demeure le régent Pierre Follonier, sociétaire dévoué de notre corporation, fervent apiculteur, en tant que ses occupations professionnelles ne le retenaient pas loin de son rucher.

En 1880, les trois coups de cloche réglementaires annonçaient l'entrée en l'Eglise de Dieu du second fils du conseiller Jean Follonier. Né intelligent, notre adolescent fut à quinze ans envoyé à l'Ecole Normale. A 17 ans, il est grave magister à Chandolin de Savièse. Il publie vers 1899-1900 dans l'« Ecole primaire » un cours tout nouveau et fort apprécié d'analyse logique.

Appelé aux Haudères en 1900, il y enseigne en maître habile et dévoué pendant 39 ans.

Toute sa vie fut œuvre constructive. Fin psychologue, il avait du plaisir à déceler le ridicule des potins entre voisins ou entre citoyens ; il sut apaiser bien des querelles, empêcher des procès.

Veuf très jeune d'un bijou d'épouse, il eut encore la douleur de perdre son fils, prometteur d'avenir. Mais de sa fille, institutrice, est née une famille richement douée qui remplit la maison de rires et de chansons, à la grande joie du grand-papa, qui trouve un dédommagement à ses lointaines, mais toujours amères déceptions.

En 1917, il hérite de quelques ruches. Il équipe son petit apier à la moderne. Il construit un auvent à deux étages pour abriter ses abeilles contre la neige et contre les courants froids de la vallée. Mais, nommé buraliste postal à Arolla durant la bonne saison, de 1900 à 1948, il doit priver ses avettes du regard et des soins du maître, bien que son personnel assure le nourrissement, l'extraction et la cueillette des essaims. Chaque année cependant, quelques bonnes colonies font récolte.

Depuis qu'il jouit de sa retraite, il s'est occupé de remonter son exploitation, aujourd'hui agrandie et prospère.

D'une hospitalité débonnaire, causeur spirituel et très informé, toujours plein d'humour, il imprima une note de sympathie dans le souvenir des hôtes de marque et de tout rang qu'il se faisait un plaisir de recevoir chez lui. Il a contribué pour une large part au développement touristique de son village et du Val d'Arolla.

Trésorier intègre de la nouvelle église, à la fois ardent et conciliant, il eut encore la joie de soulever en son village un idéal de progrès, un sentiment d'union, un esprit d'entraide désintéressée.

Depuis une année, on le voyait faiblir, malgré sa belle constitution. Dans la maison du Père, il trouvera récompense à son aimable, généreux et jovial caractère.

A sa famille les apiculteurs d'Hérens expriment leur sympathie, leurs condoléances émues.

M.

† Antoine MAITRE

Une perte sensible a jeté le deuil dans la Société d'Hérens, qui vient de perdre Antoine Maître, l'un des meilleurs apiculteurs de la vallée.

Né en 1885, il a consacré sa jeunesse à l'exploitation du domaine familial, l'un des mieux tenus de la région. La famille ayant essaimé, notre cher ami Antoine, resté célibataire impénitent, lâche la campagne pour s'adonner à quelque industrie domestique à sa portée. Favorisé de jolies parcelles de vigne à Molignon et d'une bonne cave dans la maison paternelle, il ouvre un commerce de vin, d'abord en association, puis à son compte. Il utilise ses loisirs d'hiver en s'improvisant distillateur-liquoriste ; ses produits sont recherchés. Mais ses jambes commencent à vieillir ; il ne peut plus courir à travers le Val d'Arolla à la cueillette des précieuses baies et racines. L'alambic dort de son long sommeil.

Il s'était monté un petit atelier de bricoleur, d'abord pour réparer et confectionner des outils aratoires. Vers 1920-22, le microbe des abeilles vient le taquiner. Il se met à construire des ruches à double paroi d'une remarquable exactitude dans leurs dimensions. L'huile de coude met en exploitation chaque printemps une nouvelle série perfectionnée de quelques performances, car il faut héberger les nombreux essaims que le soleil de juin jette dans le feuillage des jeunes frênes.

Le cher apiculteur a connu de jolis succès avec son monde bourdonnant. Aux Haudères, l'hiver est long ; les provisions tiennent jusqu'au départ de la végétation ; mais gare aux surprises ! Par contre, le champ mellifère est assez étendu ; la floraison se succède de coteau à coteau, si bien que les avettes trouvent à butiner tout au long de la belle saison ; de nouvelles fleurettes poussent après la bourrasque.

Notre ami laisse une exploitation d'une cinquantaine de colonies où tout est organisé à la portée de la main : l'atelier, le rucher, le laboratoire. Tout y est rangé dans un ordre impeccable.

Très agréables sont les relations avec un collègue de la trempe de notre ami Antoine. Conseiller prudent, bienveillant, serviable et avisé, il a si bien encouragé l'apiculture que, dans son village, on compte plus de 120 ruches. Un plafond !

Ses derniers mois ont été assombris par la maladie. Il est décédé à l'Hôpital de Sion le 25 octobre.

Homme de bien, soutien généreux de toute œuvre collective utile, spécialement à l'occasion de la construction de la Chapelle des Haudères, il ne laisse que des regrets.

A sa sœur, à ses neveux et nièces, les apiculteurs d'Hérens présentent leurs sincères condoléances.

M.

Communiqué

Fédération cantonale neuchâteloise d'Apiculture

Avis aux membres de la Caisse « Noséma »

En cas de perte de colonie, fermer immédiatement la ruche et aviser tout de suite l'inspecteur de votre rayon qui prélevera un échantillon d'abeilles mortes pour les faire analyser au Liebefeld, section Apiculture, Berne.

Une fois en possession du diagnostic du Liebefeld, envoyer votre demande



d'indemnisation au soussigné en ayant soin de joindre les deux rapports de l'inspecteur et du Liebefeld, ceci jusqu'au 1er mai, dernier délai.

*Lé caissier : R. Berger, Monts 20, Le Locle.
Tél. (039) 5 23 97.*

Convocations

Côte neuchâteloise

L'assemblée générale et statutaire de la Côte neuchâteloise aura lieu

le dimanche 18 janvier 1959, à 14 h. 30

à la grande salle du Buffet de la Gare de Neuchâtel, 1er étage, entrée sur le quai 1.

Cette assemblée sera suivie de la projection du film sonore et en couleurs « La vie des abeilles ».

Nous espérons pouvoir compter sur une nombreuse participation.

Pour le Comité : le secrétaire : J.P. Gobbo.

Section Jura-Nord

L'assemblée d'hiver de notre section aura lieu à Delémont, au Restaurant Central, le dimanche 11 janvier 1959, à 14 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal.
2. Communications diverses du président, de l'inspecteur et du caissier.
3. Remise des médailles aux lauréats du concours de ruchers 1958.
4. Causerie sur l'abeille : anatomie et physiologie ; ses maladies.
5. Divers.

Le comité compte, comme par le passé, sur une nombreuse participation. Il se fait un plaisir, d'autre part, à l'occasion de la nouvelle année, de présenter ses vœux de santé et prospérité à tous les membres de la famille Jura-Nord.

Le comité.

Société d'Apiculture de Lausanne

L'assemblée générale statutaire d'hiver aura lieu à Lausanne, le dimanche 25 janvier 1959, à 14 h. 15, au Restaurant de la Cloche, Grand-Pont 8, salle du 1er étage, avec l'ordre du jour ci-après :

1. Lecture du procès-verbal de la séance du 18 octobre 1958.
2. Admissions, démissions.
3. Rapports administratifs : du président, du caissier, de la Commission de vérification des comptes, du contrôle du miel.
4. Souscription pour achat éventuel de sucre en société.
5. Désignation d'un vérificateur et d'un suppléant à la Commission de contrôle.
6. Divers, propositions individuelles.
7. Remise des souvenirs aux sociétaires pour 35 et 50 ans de fidélité à la S. A. R.

Pour terminer, M. Pierre Roulet, médecin-vétérinaire, à Fontaines, mais aussi apiculteur, a bien voulu accepter de donner une conférence sur le sujet d'actualité : « Le noséma ».

Le Comité.

Société d'Apiculture du Gros de Vaud

L'assemblée générale annuelle a été fixée au dimanche 8 février 1959.

Comme la section fêtera à cette occasion son cinquantenaire, l'assemblée aura lieu à l'Hôtel de Ville d'Echallens, à 10 heures, avec banquet à midi.

De plus amples détails vous seront donnés par convocation personnelle.

Réservez dès maintenant cette date.

Le Comité.